

Choléodoron®

solution buvable en gouttes



Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent après 4 semaines, consultez votre médecin.

Les substances actives sont :

Chelidonium majus, radix	1 DH	33 g
Curcuma xanthorrhiza, rhizoma	1 DH	25 g
pour 100 g		

Les autres composants sont : eau purifiée, éthanol.
Titre alcoolique volumique de la solution 16,3% V/V

Titulaire / Exploitant / Fabricant :

LABORATOIRE WELEDA SA
9, rue Eugène Jung
BP 152
68331 HUNINGUE Cedex - France
www.weleda.fr

1. QU'EST-CE QUE CHOLEODORON®, solution buvable en gouttes ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

CHOLEODORON®, solution buvable en gouttes est un médicament homéopathique traditionnellement utilisé comme cholérétique et cholagogue dans les troubles dyspeptiques : lourdeurs, digestion lente, ballonnements épigastriques, éructations, états nauséux.

Ce médicament se présente sous la forme de solution buvable en gouttes.
Flacon de 30 ml muni d'un compte-gouttes (700 gouttes).

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS NECESSAIRES AVANT DE PRENDRE CHOLEODORON®, solution buvable en gouttes ?

Ne pas prendre CHOLEODORON®, solution buvable en gouttes en cas d'allergie à l'un des constituants de ce médicament (voir composition).

Prendre des précautions particulières avec CHOLEODORON®, solution buvable en gouttes :

Attention, ce médicament contient de l'alcool : le titre alcoolique de la solution est de 63% (V/V) soit 0,10 à 0,30 g d'alcool par prise (5 à 15 gouttes).

En raison de la présence d'alcool, prévenez votre médecin en cas de maladie du foie, d'épilepsie ou de grossesse.

Grossesse et allaitement

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Liste des excipients à effet notoire : alcool.

Prise d'autres médicaments :

CHOLEODORON®, solution buvable en gouttes est susceptible de modifier ou d'augmenter l'effet d'un autre médicament.

Veillez indiquer à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

3. COMMENT UTILISER CHOLEODORON®, solution buvable en gouttes ? (Posologie, fréquence d'administration, durée du traitement)

Médicament réservé à l'adulte et l'enfant de plus de 12 ans.

A prendre APRES les repas dans un liquide tiède.
Chez l'enfant de plus de 12 ans : 5 à 10 gouttes 3 fois par jour.
Chez l'adulte : 10 à 15 gouttes 3 fois par jour.

Le flacon doit être renversé, compte-gouttes vers le bas. L'air entrant par l'orifice percé dans le compte-gouttes permet de faire tomber les gouttes une à une, jusqu'à l'obtention de la posologie souhaitée.

La durée de traitement ne doit pas dépasser 4 semaines. Au-delà un avis médical est nécessaire.

Si vous avez l'impression que l'effet de CHOLEODORON®, solution buvable en gouttes est trop fort ou trop faible, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Mode et voie d'administration :

Voie orale. A prendre APRES les repas de préférence dans un liquide tiède.

Si vous oubliez de prendre CHOLEODORON®, solution buvable en gouttes :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oubliée de prendre.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, CHOLEODORON®, solution buvable en gouttes est susceptible d'avoir des effets indésirables.

Si vous remarquez des effets indésirables, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER CHOLEODORON®, solution buvable en gouttes ?

Pas de précautions particulières de conservation.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est : mai 2010

Numéro d'identification administrative

Médicament autorisé N° 3400930226346 (flacon en verre de 30 ml) muni d'un compte-gouttes.
Médicament non soumis à prescription médicale

RECYCLAGE

Le Laboratoire Weleda cotise à Adelphe, pour les emballages de médicaments vendus en officine.

Le Laboratoire Weleda participe de plus à Cyclamed, association chargée de la collecte et de l'élimination respectueuse de l'environnement des médicaments non utilisés, périmés ou non.

Le Laboratoire Weleda vous demande donc de rapporter vos médicaments non utilisés à votre pharmacien.